

DEC221232DR10

Décision portant nomination de M. Alexis PALATICKY, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information adjoint (CSSI adjoint) de l'unité UMR7501 intitulée Institut de Recherche Mathématique Avancée (IRMA)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7501 intitulée Institut de Recherche Mathématique Avancée, dont le directeur est M. Philippe HELLUY ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Alsace (DR10) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Alexis PALATICKY, Ingénieur d'étude, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information adjoint de l'unité UMR7501 à compter du 23/03/2022.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 23/03/2022

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le directeur d'unité,
Philippe HELLUY

